



TEMPS D'ECHANGES RELATIFS AU SUIVI DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES MESURES CONCERNANT LA FONCTION PUBLIQUE

28 JANVIER 2021

Intervention CGT

Madame la Ministre, chers collègues, mesdames, messieurs,

Hier, lors de notre préparation de la réunion de ce jour, à aucun moment nous ne pouvions imaginer l'horreur de ce qui s'est passé ce matin à l'agence Pôle Emploi de Valence. Nous voulons par conséquent vous évoquer l'augmentation de l'agressivité des publics venant dans les services publics, découlant des difficultés que nous vivons pour répondre aux besoins des populations qui créent tension débordements dans de nombreux lieu d'accueil. Que comptez-vous faire pour permettre de diminuer cette pression et améliorer les conditions d'accès aux services publics et les conditions de travail des agent-e-s ? Cela passe forcément par un renforcement des moyens.

Nous notons que l'agenda social est fortement modifié, il est recentré autour des ordonnances issues de la loi de transformation de la FP. Qu'en est-il des autres sujets ?

Fin 2020, lors d'un CCFP vous laissiez penser que le RDV salarial dans la Fonction publique pourrait être avancé au printemps, il n'apparaît pas dans le calendrier des réunions à venir, quand aura lieu la prochaine discussion sur les salaires dans la FP ?

Où en sont les circulaires de reconnaissance du Covid en maladie professionnelle et les circulaires jour de carence toujours en attente ?

À plusieurs reprises, nous vous avons questionné au sujet de la déclinaison du Ségur dans les 2 autres versants de la Fonction publique, quant au CTI de 183 euros et les reclassements envisagés pour certains corps. Quand ces travaux vont-ils démarrer ?

Par ailleurs les tergiversations du gouvernement au sujet de l'application du CTI dans les secteurs exclus à ce jour dans la FPH mobilisent beaucoup les personnels concernés et maintiennent des discriminations sectorielles au sein de la Fonction publique hospitalière. Il est urgent que des actes soient pris pour étendre ce dispositif à l'ensemble de la FPH.

Nous tenons à vous alerter sur le sujet des difficultés de recrutement dans les secteurs face la crise, cela concerne l'hôpital mais aussi bien d'autres secteurs.

Nous dénonçons au motif des nécessités pour faire face à la crise, beaucoup d'anarchie dans les changements d'organisations du travail, cela dans le non respect des instances et la non concertation avec les personnels.

Sur votre questionnement en séance au sujet d'un éventuel reconfinement et de la position des agents publics, nous pouvons vous dire à ce stade que selon les secteurs le regard et les positions peuvent être différentes. Au regard des hospitaliers, tout comme les agents en première ligne, un durcissement des règles pour empêcher les nouvelles contaminations serait attendu, par contre dans l'enseignement et la culture par exemple il faut maintenir l'ouverture des écoles ou ouvrir certains établissements culturels.

Pour la CGT, notre position générale sur le traitement et la prévention de la crise sanitaire est que ce n'est pas l'économie qui doit uniquement guider les décisions sanitaires.